

## Dossier de Presse

# "L'accès aux soins des étudiants en 2015"

9<sup>ème</sup> Enquête Nationale

**1999 – 2015 Enquête Santé d'emeVia**

**Depuis plus de 16 ans, à l'écoute des étudiants**



LA SÉCURITÉ SOCIALE DES ÉTUDIANTS

emeVia

Mutuelle étudiante de proximité membre du Réseau national emeVia

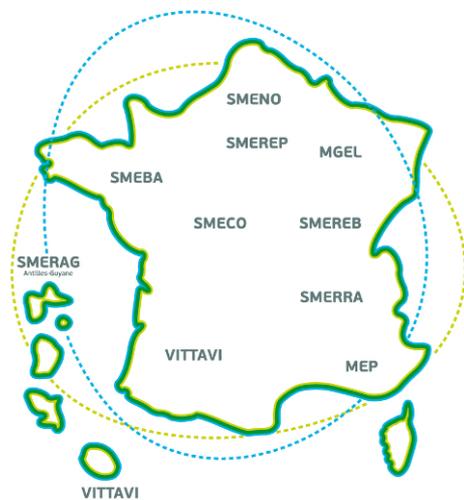


<i>EmeVia et les mutuelles étudiantes de proximité.....</i>	<i>p 3</i>
<i>Présentation de la SMERRA.....</i>	<i>p 4</i>
<i>Méthodologie de l'enquête la santé des étudiants en 2015.....</i>	<i>p 5</i>
<i>Les étudiants et leur santé.....</i>	<i>p 6</i>
<i>Les principaux enseignements.....</i>	<i>p 13</i>
<i>Contact.....</i>	<i>p 14</i>

**Contact Presse :**

[flavie.chollet-garnier@uitsem.com](mailto:flavie.chollet-garnier@uitsem.com)

## 1er réseau de mutuelles étudiantes en France



EmeVia représente le réseau des mutuelles étudiantes de proximité.

Les mutuelles étudiantes régionales ont trois missions principales:

- La gestion du régime étudiant de Sécurité Sociale.
- L'offre de garanties complémentaire santé.
- La mise en place d'actions en promotion de la santé.

Les mutuelles étudiantes de proximité gèrent le régime étudiant de Sécurité Sociale de près de **850 000 étudiants** et offrent une garantie complémentaire santé à près de **250 000** d'entre eux. Elles rassemblent ainsi la majorité des étudiants affiliés à la Sécurité Sociale étudiante.

## La prévention santé, une priorité des mutuelles étudiantes

Les actions de **promotion de la santé** tiennent une place centrale dans l'activité des mutuelles étudiantes de proximité.

**Tout au long de l'année, des étudiants animateurs santé (formés et encadrés), vont à la rencontre des étudiants** pour les sensibiliser aux risques du tabac, de l'alcool et les informer sur l'équilibre alimentaire et la gestion du stress.



Ces opérations sont principalement menées au sein des lycées, des lieux de vie des étudiants (universités, écoles, résidences universitaires, soirées étudiantes) par les étudiants relais.

## Présentation de la SMERRA

Depuis plus de 40 ans, la mutuelle étudiante SMERRA est habilitée par l'Assurance Maladie à gérer le régime étudiant de Sécurité sociale.

Plus de 115 000 étudiants sont couverts, avec 14 agences locales implantées sur les régions Auvergne et Rhône-Alpes.

Membres du réseau national emeVia, la SMERRA prend en charge les dépenses de santé de ses affiliés partout en France. Elle met tout en œuvre pour simplifier leurs démarches de remboursement : agences locales proches de leurs lieux d'études, espace personnel en ligne ou encore numéro de téléphone non surtaxé, accessible jusqu'à 20h.

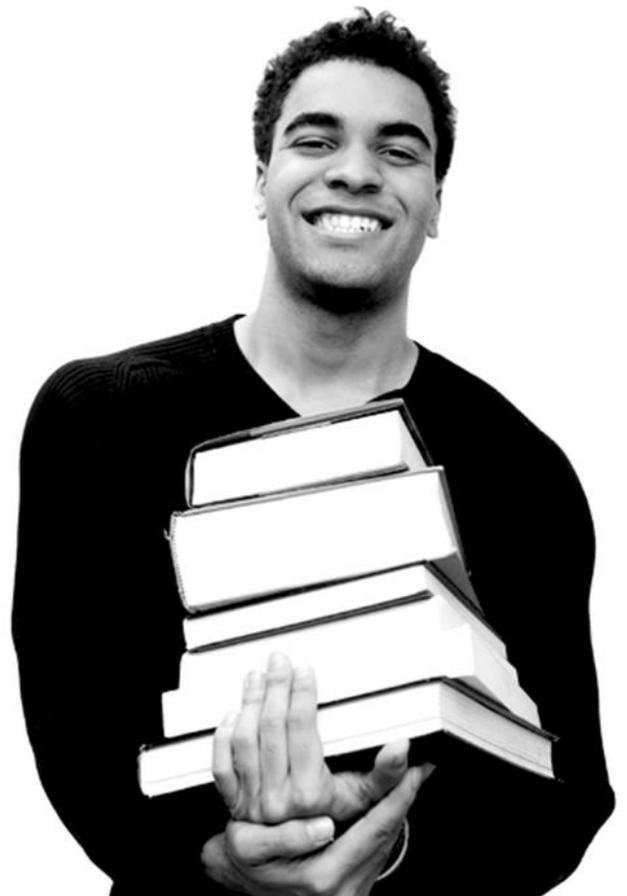
La SMERRA poursuit un objectif de prévention et de promotion de la santé auprès des étudiants : distributions de matériels de prévention, Points écoute psychologiques, enquêtes santé, dons du sang, soutiens à des associations étudiantes, sensibilisation aux problèmes d'addiction (alcool, tabac, drogue), incitation au dépistage (lutte contre le sida), concours de cuisine, etc.

**EmeVia réalise tous les deux ans, depuis 16 ans, avec son réseau de mutuelles étudiantes de proximité, une enquête nationale sur l'état de santé des étudiants.**

Ce suivi barométrique a pour objectifs:

- Suivre l'évolution de la perception de sa santé par l'étudiant,
- Mieux connaître la population étudiante (profil, cursus suivi, conditions de vie).
- Evaluer l'impact des politiques et programmes de prévention
- Connaître les besoins des étudiants en matière de santé
- Sensibiliser le grand public et les acteurs de la santé des jeunes aux spécificités de la santé étudiante.

De façon générale, cette enquête par le biais d'une plus grande connaissance de la santé des étudiants doit contribuer à une meilleure efficacité de l'ensemble des acteurs socio-sanitaires, notamment dans les domaines de la prévention santé et du recours aux soins.



## L'enquête santé 2009 : les principaux enseignements 3/4

### La méthode de recueil

Les étudiants sont interrogés par le biais d'un questionnaire auto administré (durée 30 minutes environ) et anonyme.

### La méthode d'enquête

Les étudiants ont été interrogés par internet et par voie postale, avec enveloppe T pour le retour des questionnaires.

Le terrain s'est déroulé :

- entre le 20 janvier et le 2 février 2015 par Internet,
- entre le 24 février et le 31 mars 2015 par voie postale pour les étudiants n'ayant pas répondu par Internet.

### Un échantillon national

L'échantillon est construit à partir de 44 269 étudiants sélectionnés de façon aléatoire par chaque mutuelle étudiante participant à l'enquête. Chacune des sept mutuelles étudiantes régionales a collecté de façon aléatoire un nombre d'étudiants à partir d'un fichier constitué par :

- les affiliés à la sécurité sociale étudiante et adhérents à une mutuelle complémentaire,
- les affiliés à la sécurité sociale étudiante non adhérents à une mutuelle complémentaire,
- les non-affiliés à la sécurité sociale étudiante mais adhérents à une mutuelle complémentaire ou à la CMU

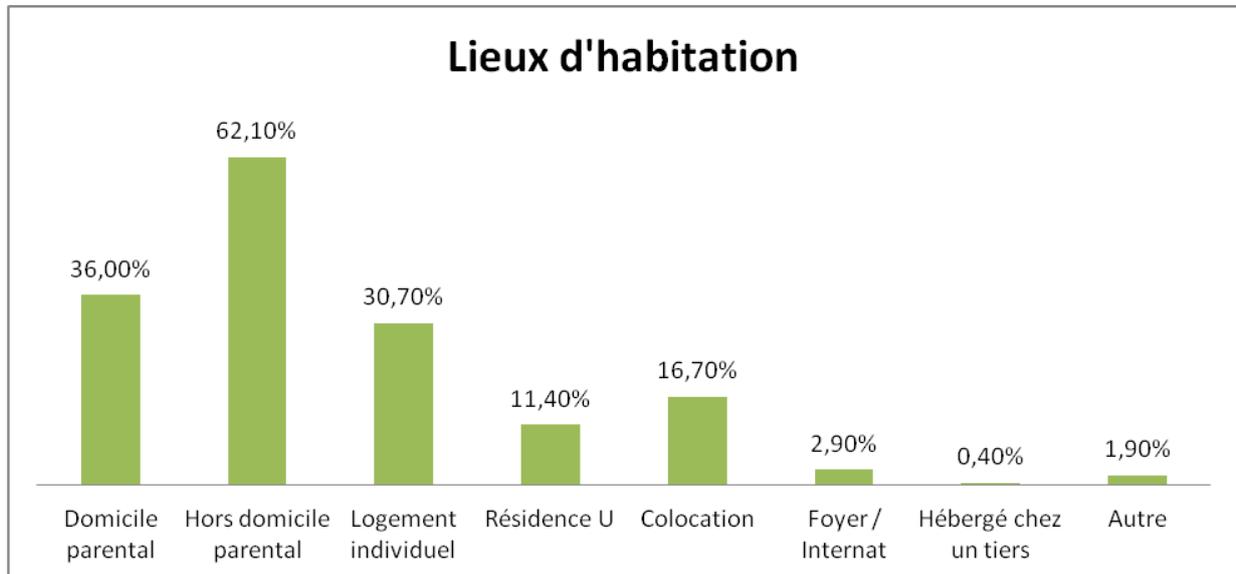
Parmi les 44 269 étudiants interrogés, **8 078 ont participé**, soit un taux de retour de **18,2%**. Leurs réponses ont été traitées statistiquement par un organisme indépendant, l'**institut CSA**.

### Un Comité scientifique représentant les principaux acteurs de la santé étudiante

**Le questionnaire a été élaboré et validé par un comité scientifique composé des Mutuelles Etudiantes de proximité et de leurs partenaires:** l' Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et Addictologie (ANPAA), de l'Alliance Prévention Alcool (APA), du Comité National Contre le Tabagisme (CNCT), du CNOUS, de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), de la Conférence des Présidents d'Universités (CPU), du Fil Santé Jeunes (ligne d'écoute 32 24), de l'Institut National du Sommeil et de la Vigilance (INSV), de l'IRDES, de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA), du Ministère de l'Education Nationale, l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, du Ministère de la Santé et des droits des femmes, de la Promotion et Défense des Etudiants (PDE), de l'Office Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT) et de la Société Française de Médecine Générale (SFMG), de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD).



La population étudiante est une population très hétérogène (filière, conditions de vie, sexe) sur laquelle on observe de grandes différences dans les réponses recueillies. Pour cette nouvelle édition, emeVia a souhaité passer des constats aux pistes d'explications.



*De moins en moins d'étudiants consultent quand ils sont malades*

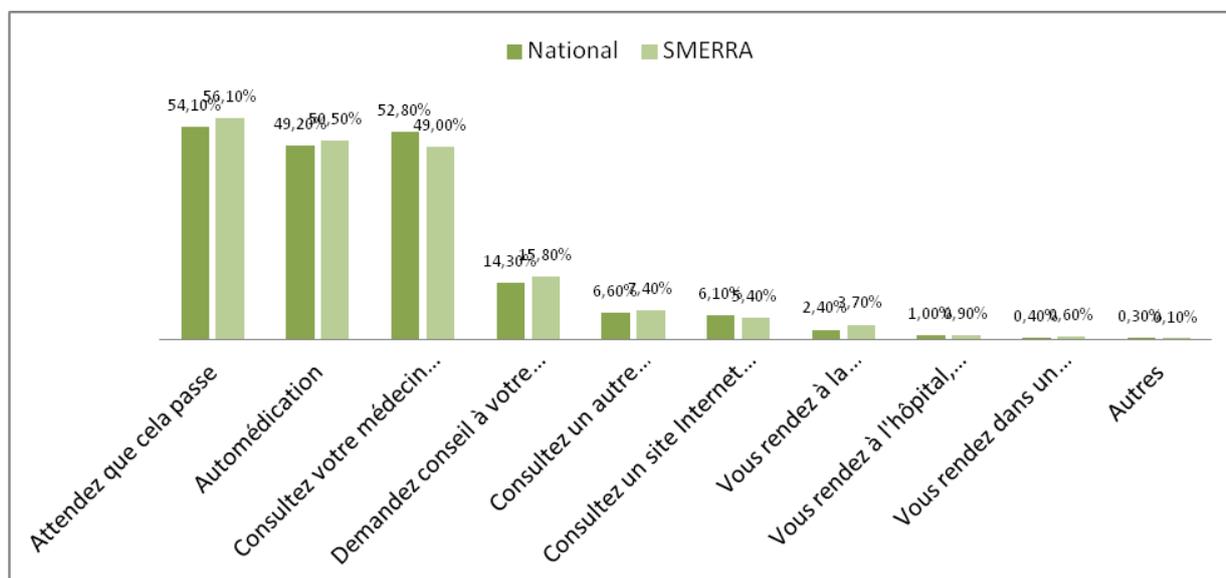
### DES DIFFICULTES D'ACCES AUX CONSULTATIONS MEDICALES TOUJOURS PLUS IMPORTANTES

Au cours des 12 derniers, seuls **80,2%** des étudiants ont consulté un professionnel de santé (72,2% au niveau national). Les difficultés d'accès à un professionnel de santé s'accroissent.

On peut néanmoins voir que les étudiants sont relativement passifs face à la maladie puisque 56,1% attendent que cela passe.

Certains étudiants sont cependant actifs :

- 49% consultent un médecin traitant,
- 50,5% font de l'automédication.



*Evolution du comportement face à la maladie entre la SMERRA et le national*

Le recours au médecin traitant stagne, tandis que l'automédication et la demande de conseil au pharmacien augmentent.

On constate également une augmentation de la consultation d'un site Internet spécialisé en santé (7,4% en 2015 contre 3,9% en 2013).

Les étudiantes sont plus actives face à la maladie que les étudiants :

- 55,3% s'automédiquent contre 44% des hommes
- 18,8% demandent conseil à un pharmacien contre 11,1% des hommes

Une disparité qui continue selon le lieu d'habitation :

- 58,3% des étudiants vivant au domicile parental consultent le médecin traitant
- 58% des étudiants en colocation attendent que cela passe
- 21,5% des étudiants en logement individuel demandent conseil à un pharmacien

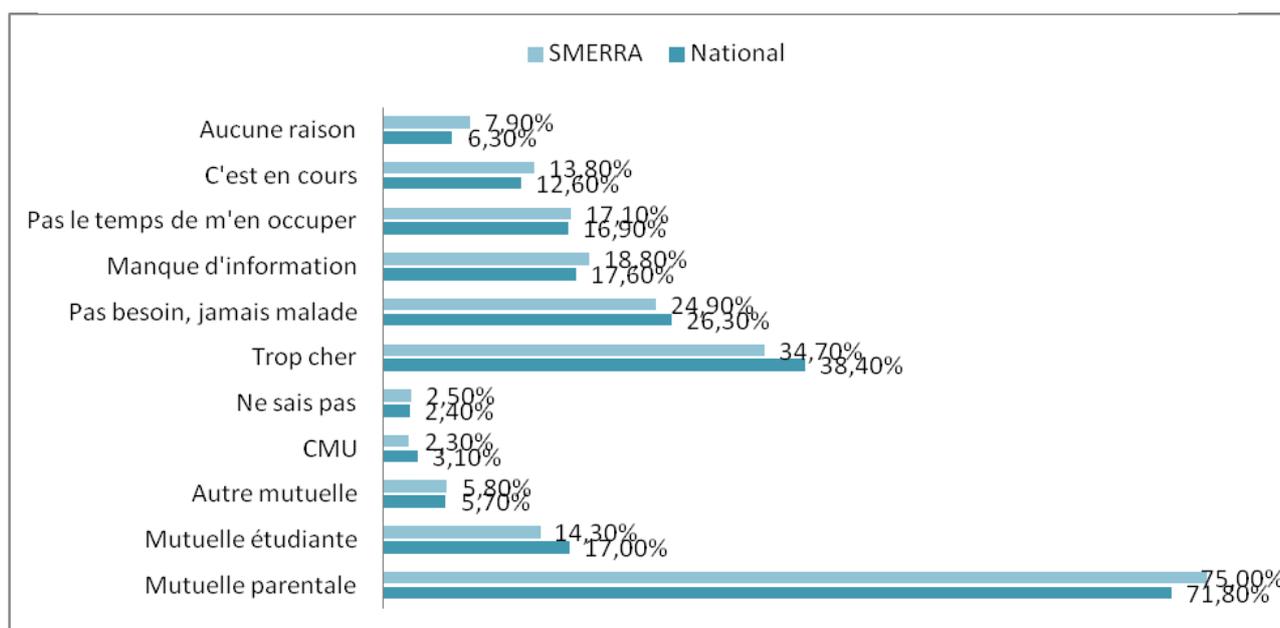
## UNE BAISSÉ CONTINUE DE L'AUTONOMIE ETUDIANTE

Seuls **75,1%** des étudiants sont couverts par une complémentaire santé (75,4% au niveau national), contre 94% en population générale.

Il faut néanmoins noter que **75%** des étudiants sont couverts par une **complémentaire santé parentale** et principalement ceux vivant au domicile parental.

Ce fait traduit très nettement une **baisse de l'autonomie étudiante**.

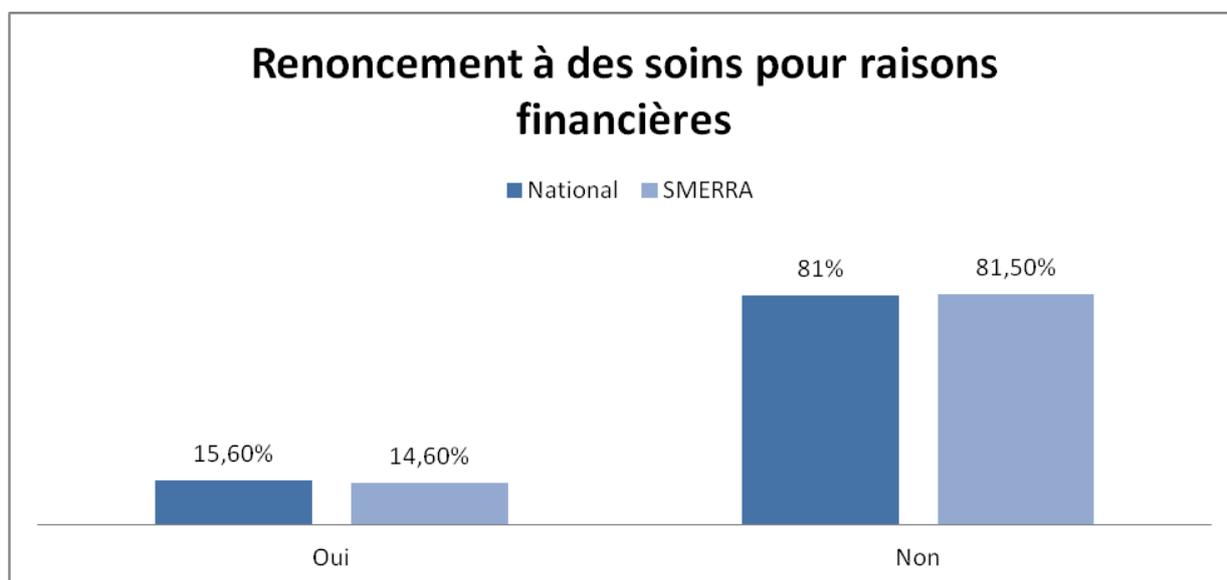
## Evolution de la couverture par une complémentaire santé



## UN RENONCEMENT AUX SOINS TOUJOURS TROP IMPORTANT

**14,6% des étudiants déclarent avoir renoncé à des soins** pour des raisons financières au cours des 6 derniers mois (ils sont 15,6% au niveau national).

Même si l'écart se réduit un peu depuis 2013 (18% des étudiants déclaraient avoir renoncé aux soins pour des raisons financières), ce taux de renoncement aux soins est encore trop important.

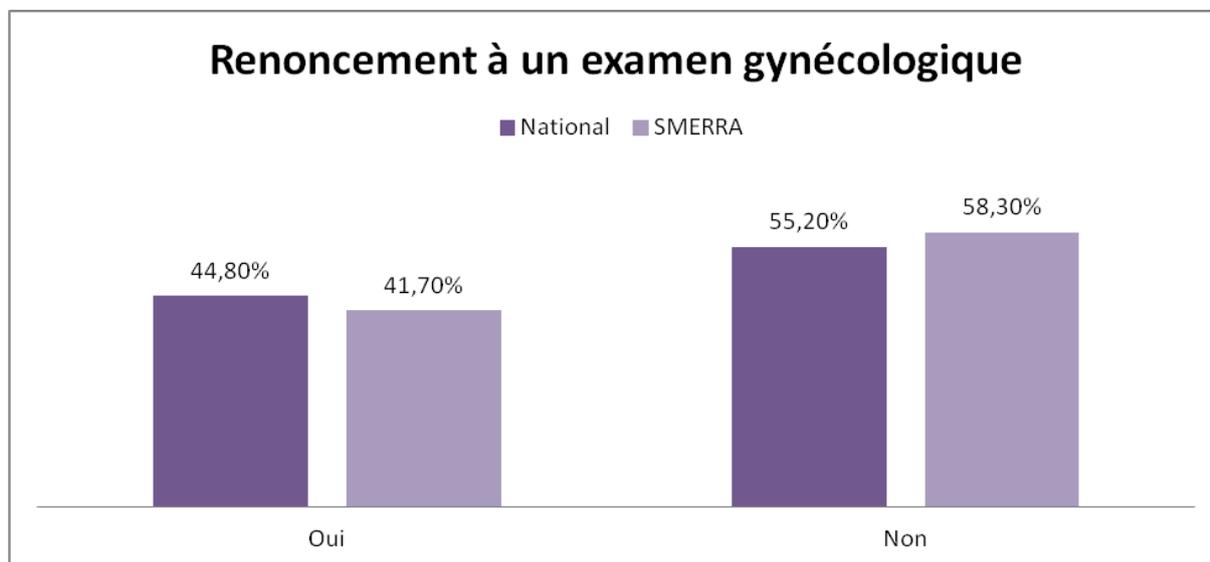


## UN RECUIL CONSTANT DES CONSULTATIONS GYNECOLOGIQUES

Concernant les consultations pour un examen gynécologique, seules **41,7%** des étudiantes y ont eu moins recours (contre 44,88% au niveau national), soit moins qu'en 2013 (49,3%).

Malheureusement, cette tendance suit d'assez près les constats de moindre consultation lorsque l'étudiant est malade et de non recours aux soins.

Cette problématique, déjà soulevée par le réseau emeVia il y a quelques années, est toujours d'actualité. Les pouvoirs publics devraient se saisir de cette question en permettant aux étudiantes d'accéder à des consultations de bilan gynécologique.



*« L'accès aux soins des étudiants s'est fortement aggravé en deux ans. Il est donc important de renforcer l'information sur ce sujet primordial.*

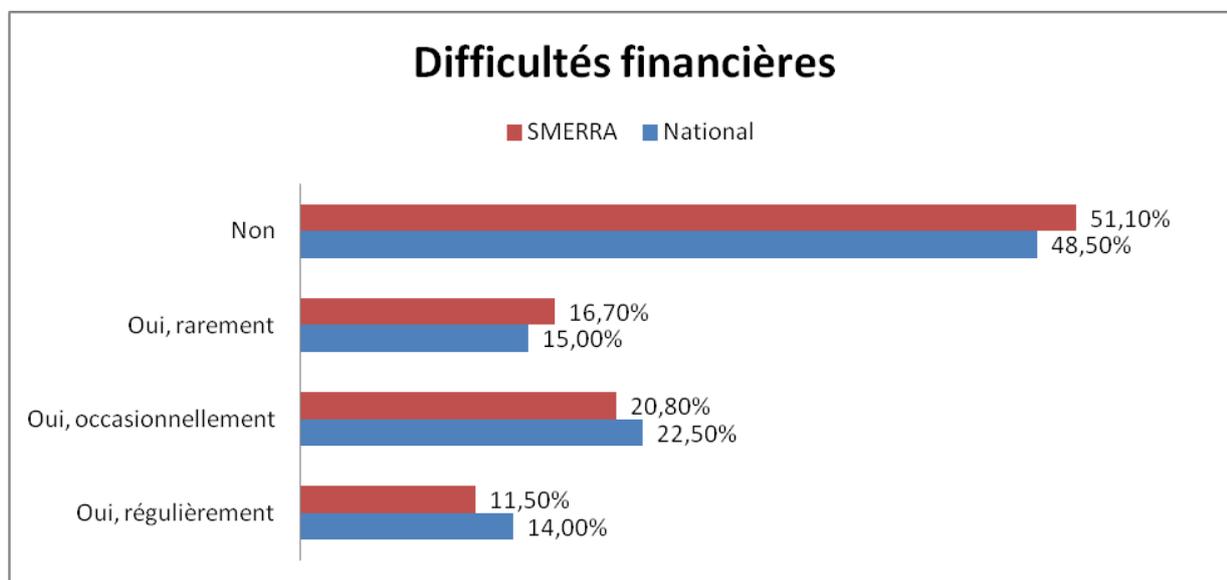
*Les mutuelles étudiantes de proximité du réseau emeVia se sont toujours saisies de ces questions. Je pense qu'aujourd'hui, l'accompagnement dans l'accès aux soins des étudiantes par les mutuelles étudiantes est de plus en plus nécessaire. »*

*Timothée Bernard, Président de la SMERRA*

## DES DIFFICULTES FINANCIERES QUI S'AGGRAVENT

**48,9%** des étudiants en 2015 déclarent ressentir des difficultés financières, contre 49,4% en 2013 (51,5% au niveau national).

Ces difficultés sont surtout occasionnelles pour 20,8% des étudiants. Mais ils sont tout de même **11,5%** à ressentir des difficultés financières régulièrement (contre 14% au niveau national).



On peut également noter qu'entre 2013 et 2015, le nombre d'étudiants boursiers a augmenté, passant de **41,9% à 47,3%**.

L'augmentation du nombre d'étudiants boursiers est en partie synonyme d'une plus grande précarité financière. Elle s'explique également par la modification des critères et des échelons boursiers.

## LA SOUFFRANCE DES ETUDIANTS : STRESS ET ORIENTATION

Au cours de leurs études les jeunes sont confrontés à des difficultés qui, chez les plus vulnérables, peuvent occasionner des sensations de stress: orientations, examens, difficultés financières, adaptation à une nouvelle vie.

**14,3% des étudiants indiquent ne pas être satisfaits de leurs choix d'étude.**

Plus d'un étudiant sur trois déclare avoir des **difficultés à gérer son stress (38,7%** contre 39,4% au niveau national) :

- **52,6%** des étudiants qui ne sont pas satisfaits du choix de leurs études déclarent avoir du mal à gérer leur stress contre 37% des étudiants satisfaits.
- **50,3%** des étudiants mettant plus d'une heure pour rejoindre leur lieu d'étude déclarent avoir du mal à gérer leur stress alors qu'ils ne sont que 37,1% chez ceux ayant moins de 15 minutes de trajet.

La proportion des étudiants ayant une perception positive de l'avenir diminue par rapport à 2013 (85,4% en 2015 contre 88,2% en 2013).

Ce taux passe à 34,9% chez les étudiants n'étant pas satisfaits du choix de leurs études contre seulement 11,1% chez les satisfaits.

## UN GRAND NOMBRE D'ÉTUDIANTS VICTIMES D'INJURES

---

Plus graves sont les comportements de rejet, qu'ils soient racistes, sexistes ou homophobes, subis par les étudiants :

- 11,4% ont été victimes d'injures (contre 12,2% au niveau national),
- 7,6% ont été de harcèlement (contre 4,8% au niveau national),
- 3,7% d'agression (contre 3,4% au niveau national).

Les étudiants consultent moins leur médecin traitant et ont plutôt tendance à attendre que les choses passent. Cela est d'autant plus vrai qu'il existe une différence entre les femmes et les hommes.

- Entre 2013 et 2015, les étudiants ont un peu moins eu recours à un médecin traitant passant de 50,4% à **49,6%**.
- Ils sont plus nombreux à attendre que cela passe : **56,1%** en 2015, contre 56% en 2013.

**Les étudiants renoncent un peu moins aux soins qu'en 2013 :**

- Le taux de renoncement aux soins pour raisons financières est passé de 18% en 2013 à **14,6%** en 2015.

**Ce renoncement se retrouve également au niveau des consultations gynécologiques :**

- Les étudiantes sont **41,7%** en 2015 à avoir eu accès à une **consultation gynécologique** soit moins qu'en 2013 (49,3%).

**Les étudiants boursiers sont plus nombreux en 2015 et souffrent de plus grandes difficultés financières :**

- **48,9%** des étudiants déclarent ressentir des **difficultés financières** en 2015, contre 51,5% au niveau national
- Le nombre de demandes de bourse et d'obtention de bourse a augmenté entre 2013 et 2015, notamment suite à la modification des critères d'obtention de bourse, passant de 41,9% à **47,3%**.

En revanche, le mal-être étudiant s'est aggravé entre 2013 et 2015. Il existe notamment un lien entre le mal-être grandissant des étudiants et l'augmentation de comportements de rejet observés entre 2013 et 2015 :

- On observe un moins grand nombre d'étudiants satisfaits de leurs études (85,7% en 2015 contre 85,3% au niveau national) et une plus grande difficulté à gérer le stress (38,7% en 2015, contre 39,4% au niveau national).

Dans son dernier bulletin d'information, l'Observatoire de la Vie Etudiante précise que « les étudiants sont un peu plus nombreux à se percevoir en bonne santé par rapport à la population âgée de 15 ans et plus au sein de laquelle 69% se déclarent en bonne ou très bonne santé ». Cette différence résulte des avantages dont bénéficie la sous-population étudiante du fait de ses caractéristiques dont « son accès privilégié à l'information ».

Le régime étudiant est donc un facteur d'amélioration de l'accès aux soins. Cependant, au vu des informations que donne cette enquête, il semble important de continuer à promouvoir auprès des pouvoirs publics la mise en place d'un chèque santé et la modification des critères de l'ACS.

Si vous avez des questions, souhaitez de plus amples informations, réaliser une interview : [flavie.chollet-garnier@uitsem.com](mailto:flavie.chollet-garnier@uitsem.com)

